

LE SILENCE - UN EXEMPLE CLINIQUE

“LE SILENCE D’JULIETTE”

Contexte

Juliette, 32 ans, consulte depuis plusieurs mois. Elle parle souvent de ses difficultés à “trouver sa place” dans ses relations et évoque une mère très présente et critique. Les séances sont en général fluides : elle parle facilement, parfois avec humour, parfois en colère.

La séance

Un jour, après avoir évoqué un rêve où elle se trouve dans une maison vide, Juliette s’arrête brusquement.

Silence.

L’analyste ne dit rien, reste attentif.

Une minute, deux minutes passent. Juliette regarde le plafond, soupire, détourne les yeux.

Juliette : « C’est idiot, je ne sais pas quoi dire. »

Analyste : *(silence)*

Juliette : « Je crois que... je ne devrais pas dire ce que je pense. Ce serait mal. »

Nouveau silence.

Puis, d’une voix plus basse :

Juliette : « Dans le rêve, je me sentais bien, seule dans cette maison vide... sans personne pour me dire quoi faire. »

Elle se met à pleurer.

L’Interprétation

Le silence ici a plusieurs valences :

- D’abord un silence de résistance : Juliette s’arrête juste au moment où elle pourrait dire quelque chose de “mal” — une pensée interdite (le désir d’être libre de sa mère).

- Puis, un silence d'élaboration : l'espace laissé par l'analyste permet à cette pensée de remonter à la conscience.
- Enfin, un silence émotionnel : les larmes surgissent quand la parole revient.

Le silence de l'analyste n'est pas un vide passif : il soutient le mouvement interne d'Juliette, lui permet d'aller de la culpabilité vers la reconnaissance d'un désir personnel.

En résumé

Le silence, ici, a fonctionné comme :

- Un miroir du conflit intérieur (oser parler ou se taire) ;
- Un espace de transformation psychique ;
- Et un outil thérapeutique permettant à l'inconscient de se dire autrement que par des mots.